



DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 04

Séance du mardi 21 janvier 2025 à 19 h 30

Date de convocation du conseil : jeudi 16 janvier 2025

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres présents :

Nombre de votants :

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élu : Fabien DUPIN

Membres présents : Mesdames & Messieurs Marina AFLALO, Frédérique BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Véronique JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Stéphanie GUERIN à Franck DUMOULIN, Nicolas HIRSCH à Alain DRIOT, Véronique MARTINEZ à Pascal LEBRUN

OBJET : Dépenses d'investissement 2025 – ouverture des Crédits

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'article L.1612—1 du CGCT, le conseil municipal peut autoriser le Maire, avant l'adoption du budget, à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Vu les crédits d'investissements ouverts en 2024 et les restes à réaliser de 2023, soit 922 900 € et 55 268,61 €,

Vu la déduction des crédits pour la dette de 26 800 €

Les crédits autorisés pour 2025 en attente du vote du budget primitif 2025 s'élèvent à 210 207,85 € arrondi à 210 200 €.

Il est proposé de ventiler ces crédits selon la répartition suivante :

DEPENSES INVESTISSEMENT 2025 - OUVERTURE DES CREDITS			
Opérations	Libellé	Compte	Montant
Opération n°165	Dépôt et cautionnement *	165	340,00 €
Opération n°189	Informatique école	2183	2 500,00 €
Opération n°202	Travaux Ecole	21312	10 000,00 €
Opération n°204	Travaux Salle rurale	21318	2 500,00 €
Opération n°205	Mobilier	2184	5 000,00 €
Opération n°205	Matériel et outillage *	2188	10 000,00 €
Opération n°210	Aménagement cimetière	2116	1 500,00 €
Opération n°214	Sécurisation centre village *	2151	65 000,00 €
Opération n°217	Eglise Sacristie + Toiture + Diags Patr *	21318	10 000,00 €
Opération n°218	Mise aux normes bâtiment public-école	21312	10 000,00 €
Opération n°243	Matériel de transport	2182	5 000,00 €
Opération n°227	Marquage au sol *	2151	15 000,00 €
Opération n°229	Création parking Montée du Perroux	2128	12 360,00 €
Opération n°233	Système informatique mairie	2183	2 000,00 €

Envoyé en préfecture le 27/01/2025

Reçu en préfecture le 27/01/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-216900043-20250121-D202504-DE

Opération n°236	Bornes incendie pour 2 bornes *	21568	14 000,00 €
Opération n°238	Création parking école et borne IRVE	2128	45 000,00 €
TOTAL crédits ouverts		210 200,00 €	

Le Conseil Municipal,

1) AUTORISE Mr le Maire à mandater des factures d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2025 dans la limite de 210 200 € (deux cents dix mille deux cents euros) selon la ventilation des comptes suivantes :

DEPENSES INVESTISSEMENT 2025 - OUVERTURE DES CREDITS			
Opérations	Libellé	Compte	Montant
Opération n°165	Dépôt et cautionnement *	165	340,00 €
Opération n°189	Informatique école	2183	2 500,00 €
Opération n°202	Travaux Ecole	21312	10 000,00 €
Opération n°204	Travaux Salle rurale	21318	2 500,00 €
Opération n°205	Mobilier	2184	5 000,00 €
Opération n°205	Matériel et outillage *	2188	10 000,00 €
Opération n°210	Aménagement cimetière	2116	1 500,00 €
Opération n°214	Sécurisation centre village *	2151	65 000,00 €
Opération n°217	Eglise Sacristie + Toiture + Diags Patr *	21318	10 000,00 €
Opération n°218	Mise aux normes bâtiment public-école	21312	10 000,00 €
Opération n°243	Matériel de transport	2182	5 000,00 €
Opération n°227	Marquage au sol *	2151	15 000,00 €
Opération n°229	Création parking Montée du Perroux	2128	12 360,00 €
Opération n°233	Système informatique mairie	2183	2 000,00 €
Opération n°236	Bornes incendie pour 2 bornes *	21568	14 000,00 €
Opération n°238	Création parking école et borne IRVE	2128	45 000,00 €
TOTAL crédits ouverts		210 200,00 €	

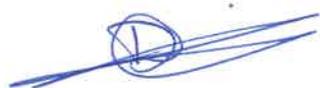
Après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré le : 21 janvier 2025

Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le :
- Mis en ligne sur le site de la Commune d'Alix le :

La secrétaire de séance,



Fabien DUPIN



Le Maire,



Pascal LEBRUN